

École Carle

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

29 septembre 2020 18h30

Présences :

Marie-Josée Baril (directrice par intérim)	Valérie Garneau (parent)	Guillaume Pouliot (enseignant)
Roxanne Bigras (parent)	Stéphanie Richer (enseignante)	Marie-Josée Villeneuve (orthopédagogue)
Michelle Bourget (enseignante)	Vincent Paquet (parent)	Andréanne Muloin (parent)
Geneviève Paradis (directrice adjointe)	Karine Lavigne (parent)	Sylvie Portugais (technicienne Centre d'aide)
Rhéal Loyer (responsable Service de garde)	Sergio Miccas (parent)	

1. Vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée

La séance est ouverte vers 18h30. Mme Baril, directrice par intérim, souhaite la bienvenue à tous.

2. Élection

Mme Baril explique brièvement en quoi consistent les rôles. Mme Baril précise qu'une formation sera éventuellement donnée pour les nouveaux membres du CÉ. Aucun vote n'est nécessaire.

- Président(e) : Mme Portugais propose Mme Andréanne Muloin. Mme Muloin accepte. MANDAT DE 2 ANS
- Vice-président(e) : Deux personnes se proposent, soit M. Vincent Paquet et Mme Valérie Garneau. Mme se retire. M. Paquet accepte ce rôle. MANDAT D'1AN
- Secrétaire : Mme Baril propose Mme Roxanne Bigras. Mme Bigras accepte. MANDAT DE 2 ANS
- Représentant(e) au Comité de parent : Mme Garneau se propose. La première rencontre aura lieu le 5 octobre à 19h00. MANDAT D'1AN (2^e année d'un mandat de 2 ans)
Substitut : Mme Karine Lavigne se nomme comme substitut. MANDAT DE 2 ANS

*M. Miccas étant absent, il obtient le mandat restant.

3. Lecture & adoption de l'ordre du jour

Mme Baril laisse la parole à Mme Muloin. Celle-ci fait la lecture de l'ordre du jour. Les participants l'ont reçu par courriel quelques jours avant la rencontre. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Roxanne Bigras et appuyée par M. Vincent Paquet.

4. Parole au public

Mme Baril explique que lors des rencontres en présentiel c'est un moment déterminé laissant la parole à quiconque le veut. Elle se penchera sur le moyen de procéder lors de rencontres en ligne comme aujourd'hui.

5. Adoption du procès-verbal du 22 juin 2020

Mme Baril mentionne que les participants ont reçu le document par courriel électronique quelques jours avant la rencontre. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Portugais et appuyée par Mme Stéphanie Richer.

6. Calendrier des rencontres du CÉ

Mme Baril explique les modalités des rencontres passées du CÉ. Il est convenu que celles-ci auront lieu le mardi à 18h30 en ligne (Zoom). Mme Baril va prochainement envoyer les dates pour 2020-2021 par courriel. Elle précise toutefois qu'il arrive qu'elle doive envoyer des courriels entre les rencontres afin d'avoir une résolution.

7. Frais chargés aux parents-Classes de langage

Mme Baril précise qu'à chaque fin d'année le CÉ doit approuver les frais chargés aux parents, mais que cela n'a pas pu être fait pour les classes de langage puisque celles-ci sont nouvelles pour 2020-2021. Mme explique qu'il n'est pas confirmé à ce jour quels cahiers seront demandés pour ces classes. Il y aura des frais de 5\$ pour les photocopies. M. Vincent Paquet propose et Mme Bigras appuie.

8. Campagne de financement Leucan

L'École Carle participe à cette campagne depuis plusieurs années (petite tirelire). Étant donné la Covid-19, Leucan propose une contribution volontaire en ligne cette année (tirelire virtuelle). Cela est proposé par Mme Portugais et appuyé par Mme Bigras.

9. Mot des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels

Mme Baril mentionne qu'habituellement c'est à ce moment que le personnel présente des projets. Aucun élément apporté aujourd'hui.

10. Mot du Responsable du Service de Garde

M. est absent. Mme Baril explique qu'habituellement c'est à ce moment que le Responsable parle de ce qui est prévu pour les journées pédagogiques. Mme Muloin et

Mme Bigras mentionnent avoir reçu l'invitation qui a comme thématique « Journée à l'envers ».

11. Mot du président(e)

Mme Muloin mentionne apprécier la rencontre.

12. Mot de la directrice

Mme Baril dit qu'il y aura plusieurs courriels à venir (eg demandes d'approbation de résolutions, document de Régie interne). Concernant les rencontres du CÉ, elle souligne l'importance d'aviser lorsque nous serons absents afin d'éviter qu'il n'y ait pas quorum. De plus, elle précise qu'il y a un parent substitut, soit Mme Léonie Renaud, ainsi qu'une enseignante substitut, soit Mme Julie Boisvert.

13. Varia

Aucun élément de proposé au varia.

14. Levée de l'assemblée

Mme Baril remercie les membres présents. M. Vincent Paquet propose la levée de l'assemblée à 19h17. Mme Bigras l'appui.

Roxanne Bigras

Secrétaire du CÉ

(Parent)